

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 JUIN 2019 20 H 00**

**Présents** : Thierry QUINTARD ; Evelyne ZIBOURA ; Yves GIROUD ; Christine BEAUBOUCHEZ ; Cédric BON ; Bernard ROQUEPLAN ; Marie-France ELSENSOHN ; Patrice AMBROSIONI ; Claire SATIER ; Gilles AUDOUARD ; Valérie DIAS ; Jean Pierre HUGUET ; Christophe FLORIT ; Anne Marie THIVOLLE

**Absents** : Jean-Claude ROCHE ; Marie-Christine MARTIN (pouvoir à Patrice AMBROSIONI) ; André BRACCHI ; Sylvie DURANTON ; Fabrice MANGE

**Secrétaire de séance** : Christine BEAUBOUCHEZ

**I – APPROBATION** du procès verbal du Conseil Municipal du 10 mai 2019.

Adopté à l'unanimité

**II – DELIBERATION** pour l'abandon du droit de préemption urbain sur la propriété CIANCIA (vente Patricio).

Constatant qu'il a été impossible de passer l'acte de vente au profit de la Commune compte-tenu de l'opposition du notaire du vendeur, et de ce fait, le projet de construction de locaux technique sur cet endroit ayant été abandonné, Monsieur le Maire propose de renoncer au droit de préemption sur cette propriété afin de récupérer la somme bloquée sur un compte de la Caisse des Dépôts.

Adopté à l'unanimité

**III – DELIBERATION** pour la décision modificative n°1 du budget communal.

Adopté à l'unanimité

**IV – DELIBERATION** pour l'instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les démolitions de constructions existantes devront être précédées de la délivrance d'un permis de démolir lorsque la construction est située dans tout ou partie de la commune.

Adopté à l'unanimité

**V – DELIBERATION** pour l'autorisation donnée au maire à signer le marché en procédure adaptée pour la construction et la réhabilitation des locaux techniques.

Cette délibération annule et remplace celle prise le 10 mai suite au désistement de l'entreprise REGUILLON sur le lot n°2 Maçonnerie à cause de leur délai d'intervention trop éloigné.

Adopté à l'unanimité

## **VI – QUESTIONS DIVERSES :**

- Anne Marie THIVOLLE évoque le mécontentement de certains habitants par rapport au bruit que provoquent les ralentisseurs situés sur la route RD538 quand les camions ou voitures roulent dessus.  
Plainte également sur la hauteur des nouveaux ralentisseurs sur la route 167A avenue du Dauphiné.  
Ces remarques sont reprises par plusieurs conseillers municipaux (Valérie DIAS, Gilles AUDOUARD notamment)
- Vers la zone ENS, près des maisons du lotissement « Le Grand Pré » se trouvent 2 parcelles avec des arbres qui risquent de tomber. Il faut rechercher les propriétaires ou les héritiers pour leur demander de couper ces arbres. Remarque d'Anne Marie Thivolle. Des recherches seront opérées avec elle et Patrice Ambrosioni.
- Sur le quartier de Collonges, depuis 2 ou 3 ans il y a de moins en moins de pression d'eau. Il faudra prévoir un surpresseur comme l'indique l'adjoint Yves GIROUD.
- Une question est posée par Christophe FLORIT par rapport au maintien de l'alerte de l'entreprise CHOLTON en cas de fuite d'eau comme le faisait SUEZ car aucune visibilité sur leur site pour l'instant. Vont-ils le continuer ou non ? Il est rappelé que la télé relève continue mais qu'en cas de fuite, c'est le fermier qui contacte les propriétaires.
- Valérie DIAS annonce que les associations Zéro Déchets et La Ruche qui dit Oui organisent une collecte des déchets sur notre commune le 30/06 de 10h à 12h suivi d'un pique-nique.
- Ciné été aura lieu le 2 juillet à Jardin (Valérie DIAS)
- Gilles AUDOUARD rappelle que l'association « Centrale Villageoise » prospecte les différentes communes pour proposer des capteurs photovoltaïques à mettre sur les toits. Quand est-il pour Jardin ? Réponse : Aucune objection de principe de la Municipalité mais problème au niveau du montage financier proposé.
- Une nouvelle association des Apiculteurs Vienne/Jardin va se créer en décembre après leur assemblée générale.
- Une réunion publique a lieu le 21 mai avec le SIRRA au sujet des inondations sur la commune. Réunion très intéressante et très participative. A suivre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30

La secrétaire de séance  
Christine BEAUBOUCHEZ